

Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Patrick GASTOU (Vice-Président)
- François MARTIN (Vice-Président)

Excusés :

- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- François MARTIN (Vice-Président)

-:- :- :- :-

*Ouverture de la séance à 19H00.*

## **BILAN DES LICENCES**

Michel SAUGET présente le premier bilan des licences de la saison 2013/2014.

Il fait état de 9641 licences enregistrées, soit 1812 de moins que la saison précédente. Il est trop tôt pour tirer des enseignements de ce point de situation.

## **PROTOCOLE DES ORGANISATIONS REGIONALES**

Sur propositions de la commission « juges et arbitres », le bureau modifie le protocole d'accord pour l'organisation des compétitions régionales de natation course. Il sera diffusé sur le site du comité.

## **DELEGATIONS SUR LES MANIFESTATIONS SPORTIVES**

A la suite de forfait, les délégations pour l'organisation des compétitions sont modifiées comme suit :

- Championnats régionaux à SARAN du 7 au 8/12/2013 : Patrick GASTOU sera le délégué régional à la place d'Olivier DUPAS ;
- Championnats régionaux d'hiver des maitres à BLOIS du 18 au 19/01/2014 : François MARTIN sera le délégué régional à place de Michel SAUGET ;
- 1<sup>er</sup> meeting régional à OLIVET du 15 au 16 février 2014 : l'organisateur local sera JP DUCROS au lieu de Sébastien WIJAS.

Le nouveau tableau des personnes désignées pour l'organisation des compétitions régionales sera diffusé sur le site du comité.

## **ACQUISITION D'UN VEHICULE**

Michel SAUGET et Olivier DUPAS proposent d'acheter un véhicule de fonction qui sera mis à la disposition de Cécile DUCHATEAU. Ceci pour faire des économies. Olivier étant absent, ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du bureau directeur prévue en décembre.

## **TARIFICATION DE L'UTILISATION DU CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE**

Le comité du Centre possède un équipement de chronométrage automatique OMEGA. Il nécessite un entretien annuel coûteux. Pour cette raison, le comité a décidé de facturer le prêt de cet équipement.

Après débat, il est décidé de louer l'équipement :

- 1000 euros + frais de transport à un club ou un comité départemental de la région Centre ;
- 2000 euros + frais de transport pour les organismes n'appartenant pas à la région.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Lors de l'assemblée générale, Wilfrid GRUEL a posé une question concernant un parent non licencié dans son club mais qui souhaite officier pour le compte du club de VENDOME. Le bureau n'a pas d'objection à formuler. Le club de VENDOME doit communiquer les NOM et Prénom de la personne concernée à Serge COHEN, responsable de la gestion des officiels.

Constatant l'absence d'un grand nombre de clubs à l'assemblée générale, la pénalité sera exigée pour la prochaine assemblée en 2014. Ce point sera rappelé dans le courrier de convocation.

Michel SAUGET constate un nombre trop important d'entraîneurs encadrant certains stages. Une indemnité de 35€ est versée par demi-journée de présence, d'où une dérive des coûts. Le bureau décide de n'indemniser qu'un encadrant pour 8 à 10 stagiaires.

Le bureau donne son accord pour l'achat d'équipements pour le collectif régional à hauteur de 2800€.

Michel souhaite mettre en place un règlement intérieur du comité du Centre. Il propose aux membres du bureau un texte à étudier qui sera discuté lors de la prochaine réunion.

Dominique LEFEBURE fait part de son agacement concernant la mise en place des calendriers du Waterpolo qui sortent trop tardivement. Il ne faut pas être surpris qu'il soit difficile d'obtenir des bassins pour l'organisation de compétition. Michel SAUGET indique que l'interrégion rencontre actuellement plusieurs difficultés dans son fonctionnement.

Dominique LEFEBURE fait observer qu'il n'y a pas eu de compte-rendu de la dernière réunion de la commission régionale « juges et arbitres » qui s'est tenue à Orléans le vendredi 4 octobre 2013.

*La séance est levée à 21H00.*